

L'édito

Chers vous toutes et tous,

Enfin la rentrée !

Nous sommes ravis de vous retrouver après ces quelques mois de distanciation !

La Maison de l'Europe a repris ses activités et vous promet cette année encore de beaux projets.

D'ailleurs vous pouvez noter dès maintenant nos retrouvailles le jeudi 24 septembre pour l'Assemblée Générale de notre Maison de l'Europe, avec en première partie dès 17h une conférence intitulée « Quelles perspectives pour le projet européen en 2020-2021 en réponse à la crise actuelle ? » par Olivier Brunet, conférencier Team Europe (plus d'infos sur la rubrique Zoom sur...).

Un autre temps fort à noter sera le premier Discours sur l'état de l'Union par la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen devant le Parlement européen. Nous vous invitons donc à y assister (lien dans l'agenda) et à poser vos questions et donner votre avis en amont sur la [plateforme prévue à cet effet](#).

**Bonne lecture et
Bonne reprise !**

Jean-Marc Minier
Président de la
Maison de l'Europe
Angers & Maine-et-Loire
Europe Direct

L'agenda de septembre

3 septembre :

**Webinaire explicatif sur les
enjeux et perspectives en amont
du discours sur l'état de l'Union**

18h – Zoom et Facebook Live

[Inscription sur Zoom](#)

[Événement Facebook](#)

15 septembre :

**Webinaire « L'Europe : quels
leviers de lutte contre les
inégalités sociales ? »**

18h – Zoom et Facebook Live

[Inscription sur Zoom](#)

[Page Facebook](#)

16 septembre :

**Discours sur l'état de l'Union par
La Présidente de la Commission
européenne Ursula von der Leyen**

9h - [En ligne sans inscription](#)

24 septembre :

**Conférence et assemblée
générale**

17h – Bourse du Travail (Salle Pelloutier)

24 septembre – 4 octobre :

**Festival Regards sur le cinéma
européen**

[Programme en ligne](#)

Code couleur :

**Activités ouvertes à tous
Actions sur inscription**

Le livre du mois

Kruso

Par Lutz Seiler



Nous profitons de la présidence allemande du Conseil de l'UE pour vous présenter une île au cœur de la mer Baltique : Hiddensee. Située au nord de l'Allemagne, cette île est une réserve naturelle et un haut lieu de villégiature depuis le XIX siècle. Elle fut longtemps

un refuge en marge de la société communiste est-allemande. Au cours d'un séjour, Lutz Seiler, décrit cette île dans son roman « Kruso » :

« Printemps 1989, la RDA vit ses derniers mois. Après la mort accidentelle de sa compagne, Ed, 24 ans, ancien ouvrier maçon et étudiant, part pour Hiddensee, une île de la Baltique. Il y trouve un emploi de plongeur à l'hôtel *Zum Klausner* dont le personnel est composé de figures énigmatiques. Une amitié naît entre Ed et Aliocha Krusowitsch, dit Kruso, déchiré entre nostalgie et utopie, qui accueille sur l'île ceux qu'il appelle « les naufragés ». Hiddensee est en effet un lieu de vacances aux marges de la société communiste où se retrouvent artistes et intellectuels attirés par la nature sauvage et la pensée « alternative ». De là, beaucoup espèrent pouvoir gagner clandestinement le Danemark, au péril de leur vie. »

Lutz Seiler, né en 1963, célèbre en Allemagne depuis les années quatre-vingt-dix pour ses poèmes, a attendu l'âge de 51 ans pour publier son premier roman, *Kruso*, qui lui a valu en 2014 le prestigieux prix du Livre allemand de la Foire de Francfort. Avec ce livre déjà traduit en vingt langues, il a écrit le roman de la fin de la RDA que le monde attendait.

Éditions Verdiers. Parution : août 2018.

➤ Prochainement disponible en prêt à la Maison de l'Europe pour les adhérents.

A l'horizon : l'agenda du Parlement européen d'ici la fin de 2020



Parlement européen

Dans les mois à venir, les députés vont voter le budget à long-terme de l'UE, une nouvelle loi sur le climat et débattront de l'avenir de l'Europe.

Budget à long-terme et plan de relance

En mai, la Commission a proposé un plan de relance économique à hauteur de 750 milliards d'euros ainsi qu'une version révisée

du budget de [l'UE 2021-2027](#) de 1 100 milliards d'euros, afin de limiter l'impact de la pandémie du coronavirus et préparer un avenir durable pour l'Europe. Les propositions doivent encore faire l'objet de négociations entre le Parlement et le Conseil.

Pacte vert

En septembre, la commission de l'environnement du Parlement (ENVI) votera [la loi européenne sur le climat](#) proposé par la Commission en mars, qui contient une feuille de route vers une Europe climatiquement neutre d'ici 2050. Le dossier complet devrait être voté par le Parlement lors de la séance plénière d'octobre.

Conférence sur l'avenir de l'Europe

[La conférence sur l'avenir de l'Europe](#) est une nouvelle initiative qui tente de cerner les changements devant être apportés afin de mieux préparer l'Europe à faire face aux futurs défis. Le lancement de la conférence était planifié pour mai, mais il a dû être reporté à cause de la pandémie de la Covid-19. Dans [une résolution](#) adoptée pendant l'été, le Parlement a souligné que la conférence devrait démarrer « dès que possible à l'automne 2020 ». La conférence devrait durer deux ans en tout.

Brexit

Les négociations autour d'un éventuel accord sur la [future relation entre l'UE et le Royaume-Uni](#) continuent. L'actuel accord de retrait prévoit une période de transition qui se déroulera jusqu'à fin décembre 2020. L'objectif des deux parties est donc de parvenir à un accord avant la fin de l'année. Tout accord ne pourra entrer en vigueur qu'après avoir reçu l'approbation du Parlement.

Mais le Parlement va aussi travailler sur la législation relative aux services numériques, la nouvelle stratégie industrielle, la réforme de la PAC, le Pacte sur la migration, les droits des voyageurs ferroviaires, le règlement sur le financement participatif, ...

Plus d'informations sur l'agenda du Parlement européen pour le 2^{ème} semestre 2020 : <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/eu-affairs/20200625STO82008/a-l-horizon-l-agenda-du-parlement-d-ici-la-fin-de-2020>

La présente publication n'engage pas la Commission européenne.

Zoom sur ...

L'Assemblée générale

Chers adhérents, nous vous invitons à notre prochaine Assemblée Générale le **jeudi 24 septembre prochain** à 18h à la Bourse du Travail précédée d'une conférence à 17h.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2019
- ✓ Rapport d'activités 2019
- ✓ Présentation et approbation du rapport moral
- ✓ Présentation et approbation du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31/12/2019
- ✓ Renouvellement de mandat d'administrateurs et élections d'administrateurs supplémentaires
- ✓ Fixation du montant de la cotisation annuelle pour 2021

Si vous désirez être candidat au poste d'administrateur, merci de nous le faire savoir avant le 17 septembre prochain.

IMPORTANT :

Merci de nous faire part de votre présence, le plus tôt possible, afin d'adapter la salle en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Si vous ne pouvez pas participer à l'AG, n'oubliez pas de transmettre un pouvoir à une personne de votre choix adhérente à la Maison de l'Europe d'Angers. Il est indispensable, de nous adresser votre pouvoir car si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale ne pourra pas être valide.

Afin de faciliter le déroulement de la soirée, vous pouvez d'ores et déjà régler votre cotisation 2020 ([bulletins d'adhésion disponible ici](#))!

Concours Juvenes Translatores

La Commission européenne vient de lancer **Juvenes Translatores**, son concours annuel de traduction destiné aux élèves de l'enseignement secondaire à travers l'Europe. À partir du 2 septembre à midi, les écoles de l'ensemble des États membres de l'UE pourront s'inscrire en ligne afin de se mesurer à leurs homologues des autres pays de l'UE. Cette année, les adolescents participant au concours devront traduire un texte sur le thème suivant: «*Tenir la barre en eaux troubles — ensemble, nous sommes plus forts*».

Pour en savoir plus et s'inscrire:

<https://jt.ec.europa.eu/?language=fr>